En terminant le citoyen Delcluze pose trois questions : 1° Etes-vous partisans de la réduction du travail à huit heures; 2° Etes-vous partisans de manifester le 1er Mai; 3° Etes-vous partisans de sommer vos élus de se trouver ce jour-là, à l'hôtel-de-ville?

A ces trois questions, presque toutes les mains se lèvent en forme d'adhésion.

Le citoyen Bouchez, gérant du *Cri du Travailleur*, prend ensuite la parole, il redit ce qu'il a dit à Roubaix. Les auditeurs, fatigués d'une longue conférence et souffrant de la chaleur qui devient suffocante, l'écoutent à peine et commencent à déserter la salle.

Enfin la séance finit par le chant du 1er mai, que le citoyen Capart entonne le premier.

La sortie se fait paisiblement. Aucun incident à noter.

**Deux escadrons de dragons**, venant de St-Omer, sont arrivés jeudi matin par chemin de fer.

**« La Mutuelle »**, société de secours mutuels des employés du commerce et de l'industrie, tiendra dimanche prochain, 3 mai, à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Cygne, sa réunion trimestrielle. L'ordre du jour comprend l'exposé de la situation financière, le vote pour l'admission d'un nouveau membre et la rectification des statuts.

**Un homme tamponné à la gare.** — Jeudi vers midi un homme d'équipe nommé Bertrand, occupé à accrocher des wagons a été pris entre deux tampons et a eu la poitrine comprimée. Après avoir reçu les soins que comportait son état, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Le blessé est célibataire.

**Halluin.** — *Incident de frontière.* — Un rassemblement considérable se formait, mercredi, vers 9 heures, sur la place d'Halluin. La nouvelle venait de se répandre que le misérable, accusé d'une tentative ignoble sur le territoire de Reckem, et arrêté en France par la gendarmerie belge, devait être conduit à Lille.

Il est actuellement prouvé que cet individu se nomme bien Baptiste Charles, qu'il est né à Chauny et a servi comme maréchal des logis dans les spahis.

Condamné comme nous l'avons dit précédemment à Oran pour avoir tué son capitaine, sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité et finalement réduite à 10 ans de détention qu'il subit à Clairvaux.

Malheureusement pour lui son odyssée ne finit pas là: il est contumace d'un grand nombre de condamnations se résumant à une quinzaine d'années de prison à subir en France.

— *Vol commis en Belgique.* — Nous avons parlé il y a deux jours d'une capture opérée par la douane d'Halluin : deux sacs contenant 2 coqs, 5 poules vivantes et 3 étouffées.

Si la bande de dévaliseurs de ferme n'est pas aujourd'hui sous les verroux, elle ne tardera pas à l'être.

Les nommés Wauvalleghem Ferdinand, Castelain Jules et Depoortère, cultivateurs à Gheluwe (Belgique), sont allés se plaindre à Menin et Halluin de razzias dans leurs basses-cours, et ont reconnu, dans la prise opérée par la douane, les volailles comme leur appartenant.

On apprit que l'un des ravisseurs était bossu. Un cabaretier déclara, sur les entrefaits, avoir acheté une certaine quantité de volailles dont 5 poules et 1 coq. Il désigna le nom des vendeurs, et, de ce fait, l'arrestation du nommé Carnière Emile, dit le bossu, fut opérée.

Il avoua les vols effectués dans différentes fermes de Gheluwe et Gheluveld (Belgique) et nomma ses complices : Edmond Dufour et Constant Vanghamberghe, d'Halluin, tous les deux en fuite.

Le nommé Synhave Cyrille, habitant Menin, a été arrêté par le commissaire de cette ville, d'après les renseignements envoyés d'Halluin. Ces quatre individus sont sujets belges et fraudeurs de profession.

# LE 1er MAI DANS LA RÉGION

## A LILLE

A Lille, le parti socialiste et les syndicats ouvriers se livrent à une très active propagande en vue de la manifestation du 1er mai.

La délégation sera reçue à midi à la préfecture.

Les délégués ont écrit au préfet une lettre pour l'aviser de leur démarche de vendredi et lui demander s'il les recevrait à midi; cette lettre était signée de six délégués, un par syndicat.

Mardi après-midi, M. Florin, inspecteur de sûreté se rendait chez M. Wiart, l'un des membres influents du parti ouvrier, et le priait de prévenir les signataires de la lettre que M. le commissaire central désirait les voir, pour leur faire connaître la réponse du préfet.

M. Court leur a dit que M. Vel Durand recevrait, le 1er mai, à midi, la délégation ouvrière, mais qu'on ne tolérerait pas qu'elle fût accompagnée par un cortège; toute « procession » — c'est le terme qui a été employé — sera interdite.

Tout fait présumer que la manifestation du 1er mai sera aussi pacifique que l'an dernier : dans toutes les réunions, les orateurs du parti socialiste n'ont cessé de recommander le plus grand calme.

Mais il est un côté par lequel la journée du 1er mai semble devoir être plus accentuée qu'en 1890.

La propagande a surtout été très active en vue d'amener un chômage dans les établissements industriels; des circulaires ont été distribuées à profusion dans les ateliers.

En effet, la chambre syndicale des mouleurs en fer et en cuivre a envoyé aux patrons fondeurs la communication suivante :

« Conformément aux décisions prises au Congrès national de Calais (octobre 1890) où le syndicat des mouleurs fut représenté, et d'après un vote émis par les ouvriers de la corporation, nous prévenons MM. les patrons fondeurs que les ouvriers mouleurs en fer et en cuivre de Lille chômeront le 1er mai. »

D'autre part on connaît la lettre que la Chambre syndicale de l'industrie textile a fait parvenir aux patrons : l'un de ces derniers, M. L. Lefebvre, dont le tissage mécanique de toiles est situé rue Notre-Dame, a répondu hier en ces termes :

« M. le président de la chambre syndicale textile,

» J'ai l'honneur de vous informer que je suis en possession de votre lettre du 25 courant, et que, depuis quelques jours déjà, j'ai arrêté les mesures à prendre à l'égard de mes ouvriers à l'occasion du 1er mai.

» J'ai décidé que tous ceux de mes ouvriers qui voudront participer à la manifestation du 1er mai en seront complètement libres et qu'ils n'encourront, de ce chef, ni amende, ni disgrâce.

» D'un autre côté, j'ai décidé qui si une certaine quantité d'ouvriers désiraient faire leur journée, je ne m'y opposerai pas et je ferai tourner la machine comme les autres jours.

» Recevez, monsieur le président, mes sincères salutations. » L. LEFEBVRE. »

A ces renseignements, nous pouvons ajouter les suivants qui ne manquent pas d'importance :

Mercredi matin, comme le fait s'était passé les deux jours antérieurs dans plusieurs ateliers de fonderie, les ouvriers du tissage Wallaert ont procédé, entre eux, à un vote secret sur la question de savoir si l'on travaillerait ou non le 1er mai. Le chômage a été décidé par 150 voix contre 54.

### A ARMENTIÈRES

M. Jules Dausette, conseiller général d'Armentières a reçu la lettre suivante :

« Armentières, le 27 avril 1891.

» Monsieur le conseiller général,

» La chambre syndicale de l'industrie textile d'Armentières et environs, dans son assemblée du 26 avril courant, m'a chargé de vous informer qu'en votre qualité de représentant de notre canton, elle a l'honneur de solliciter votre présence à l'hôtel-de-ville le 1er mai, à midi et demi, pour recevoir et présenter aux autorités locales les délégués chargés de déposer les desiderata de la classe ouvrière d'Armentières et environs.

» Je suis, Monsieur le conseiller général, avec le plus profond respect, etc. » Le secrétaire du syndicat, » HENRI DESCHILDRE »

L'honorable conseiller général a répondu en ces termes :

» Monsieur le secrétaire,

» Ma qualité de conseiller général ne me paraît pas me donner mandat pour vous présenter à l'administration municipale d'Armentières qui ne m'a pas convoqué à cet effet.

» J'ai donc le regret de décliner l'honneur que vous me faites dans les conditions que vous croyez devoir préciser.

« Cela ne veut pas dire que je ne me trouverai pas, en même temps que vous, à l'hôtel de ville. Si je n'ai pas mission directe d'intervenir dans la réglementation du travail, j'ai le devoir de m'intéresser à tout ce qui concerne l'amélioration du sort des classes laborieuses.

» Sur ce point, je crois m'être expliqué suffisamment et à diverses reprises pour que personne ne puisse douter de mes sentiments personnels dans une question encore aujourd'hui controversée par les ouvriers eux-mêmes.

» Je pense que le travail de l'homme doit avoir des limites dans le triple intérêt des liens de la famille, de la conservation de la race et de l'avenir économique de notre pays.

» Je crois que la législation actuelle, en admettant même qu'elle soit appliquée rigoureusement partout, ne donne pas aux travailleurs les garanties suffisantes.

» Dans cet ordre d'idées; et sans me prononcer aujourd'hui sur l'opportunité des moyens employés et sur la réalisation de certaines réformes, je ne puis que vous assurer de ma vive sympathie pour les revendications LÉGITIMES ET PRATIQUES DES TRAVAILLEURS FRANÇAIS.

» Je vais donc demander à M. le maire de m'appeler à l'hôtel de ville à l'heure où il vous recevra, bien que je regrette que vous n'ayez pas choisi, à l'instar des ouvriers anglais, pour manifester pacifiquement un jour où la cessation normale du travail dans tous nos industries ait évité la perte d'une journée de salaire.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire, l'assurance de mon entier dévouement. » JULES DANSETTE. »

Le syndicat de l'industrie textile a envoyé aux industriels une lettre dont voici le texte :

« A messieurs les patrons industriels de la ville d'Armentières,

» Sur la demande d'un grand nombre de délégués des différents ateliers de la ville, j'ai l'honneur de vous informer qu'un grand nombre d'ouvriers sont fermement déterminés à chômer le 1er mai, jour de la fête internationale du travail en faveur de la journée de huit heures.

» Il compte sur l'esprit libéral qui anime les patrons de notre cité et à l'exemple des patrons de Roubaix, qu'ils n'infligeront ce jour aucune peine disciplinaire, aucune amende pour absence aux ouvriers qu'ils occupent. » Le secrétaire du syndicat, » HENRI DESCHILDRE. »

Les organisateurs de la manifestation font des démarches auprès des ouvriers pour que ceux-ci pavoisent leurs maisons le jour du 1er mai.

Comme nous l'avons dit hier, le cortège se formera à dix heures sur la place Chanzy pour se rendre ensuite à l'hôtel de ville. A trois heures, une réunion aura lieu à la salle Verhaeyde, et les délégués y rendront compte de leur mandat.

### A CAUDRY

A Caudry, il y aura chômage des écoles, ce sont les bambins qui manifesteront ; 700 ouvriers tullistes ont décidé que leurs enfants n'iraient pas en classe le 1er mai, mais se promèneront dans la ville drapeaux tambours et clairons en tête. Voilà un congé que n'avait pas prévu le grand-maître de l'Université de France!

### LES MESURES D'ORDRE A LILLE

Les autorités ont pris des mesures extrêmement sérieuses.

Toute la police sera sur pied.

La gendarmerie de Lille va être renforcée par plusieurs brigades de l'arrondissement de Cambrai.

Toute la garnison de Lille sera consignée à partir du réveil.

Les consignes en cas de troubles, qui datent de 1884 ont été réformées et complétées.

Les établissements publics seront gardés par des piquets d'infanterie.

La ville est divisée en secteurs, et les troupes de chaque secteur devront se mouvoir dans leurs secteurs respectifs.

L'hôtel de la Banque de France, rue Royale, recevra un poste composé d'un caporal et de six hommes.

L'hôtel du quartier général du 1er corps aura son poste habituel doublé ; il en sera de même de la maison d'arrêt.

Le poste de la maison centrale de Loos sera commandé par un officier et comprendra 48 hommes au lieu de 24. Celui de la Grand'Garde sera également placé sous les ordres d'un officier.

L'artillerie de forteresse occupera, comme l'an dernier, tous les forts des alentours.

Les troupes de la garnison de Lille seront commandées par M. le général de Chauvenet qui aura son quartier général à la caserne Vandamme.

On assure que M. le général Loizillon, commandant en chef le 1er corps d'armée, se réserve de concentrer entre ses mains la haute direction de tous les mouvements.

Telles sont les principales dispositions prises par les autorités pour le 1er mai.

## Tribunal correctionnel de Lille

*Audience du mercredi 29 avril.*

Présidence de M. HEDDE, vice-président.

**Scène de violences.** — Le brigadier de police Deleporte était, dimanche dernier, de service au cabaret du « Lion-Belge » rue Ste-Germaine à Tourcoing, où se tenait un bal. Trois individus étaient dans un état d'ébriété assez avancé et faisaient du tumulte ; l'agent les rappela à l'ordre et se mit en mesure de les expulser. Ils ne voulurent rien entendre, injurièrent et frappèrent le représentant de l'autorité. L'un d'eux, Félix Bourgois, manœuvre, âgé de dix-huit ans, avait déjà quelque temps auparavant roué de coups ses deux camarades qui s'appellent Jules Alléon, batteleur, et Joseph Dessauvages, charpentier.

Les trois inculpés, qui ne sont pas mal notés, disent à l'audience ne plus se souvenir de rien : ils sont condamnés Bourgois à vingt jours, Allion à quinze jours, Dessauvages à dix jours.

**Dans l'affaire des cigarettes à la main**, M. Dassonville, substitut, qui remplissait les fonctions de ministère public, a développé des conclusions en faveur des prévenus, il n'admet point la théorie de l'administration des contributions indirectes et estime que dès le moment où celui chez qui on a saisi les moules avait une quantité inférieure à dix kilogrammes de tabac, il était en droit de préparer et mettre en vente des paquets de cigarettes.

Le Tribunal rendra son jugement à huitaine.

MAITRE CONFORME.

## COUR D'APPEL DE DOUAI

*Audience du mercredi 27 avril*

**Le Conditionnement de Tourcoing**

On se rappelle les affaires du Conditionnement de Tourcoing, nées à l'occasion de la faillite Ducoulombier-Dobbels. Nous en avons longuement rendu compte.

La Cour de Douai jugea que le Conditionnement ne pouvait être assimilé à un magasin de l'acheteur, mais que la revendication des vendeurs était cependant irrecevable, comme ayant eu lieu prématurément, avant l'époque définitivement fixée de la cessation des paiements : La Cour de cassation est actuellement saisie du pourvoi.

Aujourd'hui, une difficulté se soulève entre M. Henri Caulliez et le syndic à la faillite de M. Ducoulombier. Le premier a assigné le second devant la première chambre de la Cour d'appel, en interprétation de l'arrêt du 21 juillet 1890.

Le syndic a, par son commandement, émis la prétention de toucher la condamnation en deniers, M. Caulliez, au contraire, prétend se libérer par la remise de la marchandise. En raison de la baisse et d'une question d'intérêts, la différence entre les deux modes de libération peut être évaluée à environ 9.000 francs.

M. Henri Caulliez, pour lequel plaide Me de Baulien, conclut ainsi :

« Dire et déclarer que du dispositif même de l'arrêt du 21 juillet 1890 (rapproché au besoin du dispositif de l'arrêt rendu le même jour dans l'affaire Barbier et Zhendre), il résulte que, sous forme de décision, la Cour a dit que la réparation devait nécessairement consister dans la restitution de la marchandise à la masse ou dans le paiement de son prix ; Qu'en conséquence, ce n'était qu'au cas de non restitution qu'il y avait lieu de faire sortir effet à la condamnation qui avait fixé le paiement à 40 610 francs avec intérêts.

» Dire qu'à bon droit et en parfaite conformité aux dispositions de l'arrêt, le concluant a usé de l'option qui lui était laissée, et a déclaré vouloir se libérer par la remise en nature de la marchandise restée aux magasins généraux et sur l'identité de laquelle il n'y a pas contestation. »

Le syndic, d'autre part, dépose les conclusions suivantes que développe M. Mascaux :

« Dire que la disposition de l'arrêt du 21 juillet qui condamna M. Henry Caulliez à payer au syndic Ducoulombier-Dobbels la somme de 40.610 fr., valeur à 6 fr. 26 de 6,497 kilos 600 grammes par lui repris au conditionnement de Tourcoing, plus aux intérêts de cette somme, est claire et précise; qu'elle ne comporte aucune interprétation et ne l'autorise nullement à satisfaire au prescrit dudit arrêt, en restituant à la masse de la faillite Ducoulombier-Dobbels les marchandises dont il s'agit. »

Nous ferons connaître le nouvel arrêt qui interviendra.

## LE PÉLERINAGE FRANÇAIS A JÉRUSALEM

(Dépêche de la *Croix*)

Paris, de Tibériade, le 28 avril. — Nous sommes partis lundi matin pour le Mont Thabor et Tibériade par un temps splendide et très frais.

Une messe épiscopale a été célébrée au sommet du Mont.

Après le repos, départ pour Tibériade, où nous sommes arrivés sans aucune fatigue. Les 240 pèlerins se sont rendus en procession, précédés des évêques, à l'église Saint-Pierre, où le salut a été chanté.

Demain, après une messe pontificale, on s'embarquera pour Capharnaüm et Bethsaïde.

Grande joie. Aucun malade.

## NOUVELLES MILITAIRES

**Nomination.** — M. Sicard, capitaine en premier en retraite a été promu au grade de chef d'escadron et affecté au 1er régiment territorial d'artillerie.


## MANIFESTATION DU 1er MAI

Pourquoi manifester, si ce n'est en faveur
De l'exquis MONTESPAN, ce fin savon d'odeur ?
La beauté qu'il procure, éternelle et durable,
Est le plus grand des biens et le plus désirable.
*Savonnerie des Nations, Paris.*
**En vente chez les principaux merciers en gros.** 53235d


## CHRONIQUE COLOMBOPHILE

— Le Cercle colombophile *Union* a décidé deux voyages supplémentaires : Leforest, lundi 4 mai ; Leforest, mercredi 6 mai. Mise en paniers habituel.

## NORD

**Arrestation d'une bande de voleurs à Saint Pol-sur-Mer.** — M. le commissaire de police de Saint-Pol accompagné des gendarmes et du garde de la commune, s'est rendu, hier, dans le domicile du sieur Adam qu'on lui avait signalé comme un voleur de profession. Dans la maison l'on découvrit une quantité de fournitures : farine, charbon, zinc, bois, laines brute etc.

Immédiatement Adam fut arrêté, mais pendant qu'on enlevait les denrées volées, il prit la fuite.

Alors le commissaire de police et les gendarmes se mirent à sa poursuite et au bout de 2 heures réussirent à arrêter le fuyard. Immédiatement après l'on mis en état d'arrestation trois individus pour complicité. Ce sont Vanhille, Lemaire et sa femme.

## BELGIQUE

On nous écrit de Bruxelles :

**Le 1er mai en Belgique.** — Il est, dès à présent certain que la grande majorité des mineurs de notre pays chômera le premier mai. Les renseignements que nous recevons des quatre bassins charbonniers, nous apprennent que la propagande socialiste sévit plus que jamais. Les populations ouvrières sont terrorisées par les meneurs et leurs complices.

Les travailleurs n'oseraient pas se montrer ouvertement hostiles au chômage du 1er mai : les meneurs provoquent ouvertement aux excès.

Cependant les métallurgistes hésitent. Il en est de même des verriers qui ont définitivement cessé de faire cause commune avec les socialistes.

— Bruxelles, 29 avril. — La situation apparaît en Belgique de plus en plus grave ; on semble s'attendre à de sérieux événements pour après-demain.

Au ministère de la guerre, on augure que le nombre des manifestants à Bruxelles dépassera 50.000 : on se demande avec inquiétude si les troupes seront suffisantes pour maintenir l'ordre.

Il est vrai de dire que la question en Belgique est si complexe par suite de l'agitation relative au suffrage universel et aussi des menées des agents allemands!

Sans vouloir être pessimiste à l'excès, nous devons cependant répéter à ce propos que ceci se dit tout bas depuis quelque temps; les menées en question font malheureusement craindre que l'Allemagne, dont les visées sur la Belgique sont bien connues, ne songe à profiter d'une période de troubles pour intervenir par une occupation.

Quelles seraient les conséquences d'une aussi grave éventualité? C'est ce qu'on se refuse avec effroi de discuter. Nous ferons de même avec l'espoir que ce malheur sera évité à notre pays et à l'Europe.

ETAT-CIVIL — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 29 avril.* — Blanche Pasquet, rue du Chemin de Fer, 57. — Marguerite Houfflin, route de Lers, — Julie Bulteel, rue de la Perche, 41. — Suzanne Philipperon, rue de Lille, 116. — Henri Florin, rue de Choiseul. — Madeleine Roesseuw, rue Labruyère, 3. — Georges Baudry, rue de Bouvines, 1?. — Justine et Florentine Bettremieux, jumelles, rue du Tilleul, 270. — Marie Florin, boulevard de Strasbourg 120. — *Déclarations de décès du 29 avril.* — Hortense Grumiaux, 3 ans, rue Beaurewaert. — Adolphe Glorieux, 3 mois, Grande-Rue, cour Platel. — Henri Heumel, 26 ans, rue Delezenne, 3. — Jean-Baptiste Debaeseux, 15 jours, rue Rollin, 28. — Marie Legros, 41 ans, rue de Lille, 53. — Henri Caudrelier, 25 ans, rue de la Halle, 15. — Marie Cristel, 85 ans, rue Bernard.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MASUREL-COURTIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Urbain-Juste-Gustave MASUREL, décédé à Tourcoing, le 28 avril 1891, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le jeudi 30 courant, à 4 heures 1/4, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 1er mai, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 51.

Les amis et connaissances de la famille DAMERS-CRISTEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Jeanne CRISTEL, veuve en premières noces de M. Adrien DAMERS, et en secondes noces de M. Casimir CLAES, décédée à Roubaix, le 28 avril 1891, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le vendredi 1er mai, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Bernard, cour Bernard, 5.

Les amis et connaissances de la famille CAUDRELIER-DECAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Emile CAUDRELIER, [illegible] du 116 en Tonkin, décédé à Roubaix, le 29 avril 1891, dans sa 26e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le vendredi 1er mai, à 4 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Halles, 15.

Les amis et connaissances de la famille DEMEESTER-DE LOMBAERDE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Henriette DE LOMBAERDE, décédée à Roubaix, le 30 avril 1891, dans sa 39e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le vendredi 1er mai, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 2 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 177.

Les amis et connaissances de la famille LABITTE-BOSSUT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edmond-Félix-Joseph LABITTE, décédé à Roubaix, le 29 avril 1891, dans sa 41e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels de 1re classe, qui auront lieu le vendredi 1er mai, à 3 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Parmentier, 23.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le vendredi 1er mai 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph-Louis VERPLANCK, décédé à Roubaix, le 15 mai 1890, dans sa 2? e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.


DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
*Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons.* 46600—2333

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve. LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES 4960 34233


## CHAMP DE FOIRE

CIRQUE EUROPÉEN, direction Lenka. — Bureaux à 7 heures. Spectacle à 8 heures. — Aujourd'hui jeudi 30 avril. Grande représentation de gala. Avant dernière représentation du grand succès mondial. Les Trois Virtuoses Milles Delepierre, surnommées, à juste titre, les Génies musicaux. Immense succès ! Les Trois Papillons, grande voltige aérienne par les 3 sœurs Milles Cardinale. Les 3 Dupés, scène comique. A 3 heures, dernière matinée enfantine. Samedi, représentation choisie. Grand Tournoi gymnastique et acrobatique avec le concours de plusieurs amateurs Roubaisiens, au bénéfice de : Les Relampagos, Bourbonnel Balaguer. Prix des places ordinaire. Le bureau de location est ouvert toute la journée.


Mr HENRI BIJON propriétaire à Bordeaux, correspondant de *La Croix*, de Paris, sollicite des lecteurs du *Journal de Roubaix* une demande d'échantillons de ses vins rouges, garantis à l'analyse *naturels et sans plâtre*. (Ces échantillons sont envoyés *gratis* et *franco* à la gare désignée).

Ils pourront ainsi apprécier les avantages sérieux que leur offre cet honorable propriétaire qui ne fait que miroiter aux yeux de ses acheteurs, des avantages extraordinaires, mais se borne à livrer honnêtement, à des prix consciencieux, inférieurs à ceux du commerce des vins, sains et hygiéniques. S'adresser à M. Henri Bijon, propriétaire à Bordeaux. 26245

Assurance contre le FEU et le VOL
Les Coffres-Forts GRUSON tout en fer et blindés d'acier
NOUVELLE FERMETURE
Fabrique et Magasin, 21, Rue Royale, 21, LILLE. 24953

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

VALS
Eaux Minles Natles admises dans les Hôpitaux
*Saint-Jean.* } Maux d'estomac, appétit, digestions.
*Impératrice* } Eaux de table parfaites.
*Précieuse.* Bile, calculs, foie, gastralgies.
*Rigolette.* Appauvrissement du sang, débilités.
*Désirée.* Constipation, coliques néphrétiques, calculs.
*Magdeleine.* Foie, reins, gravelle, diabète.
*Dominique.* Asthme, chloro-anémie, débilités.
Très agréables à boire. Une Blle par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche)

PILULES COLBERT
Stomachiques, Apéritives et Dépuratives
Souveraines contre la *Constipation*, la *Bile*, les *Glaires* et *Etourdissements*.
3 FR. LA BOITE (60 PILULES)
Dépôt dans toutes les pharmacies. 26102


## MARCHÉ LINIER DE LILLE

*du mercredi 29 avril*

LINS. — La recherche continue d'être active en lins wallons, de Douai et de Bergues, et les prix sont en faveur des vendeurs. Les stocks en campagne diminuent sensiblement.

Tous les marchés belges des Flandres sont de moins en moins approvisionnés et le choix manque totalement. Par suite de nombreuses demandes qui arrivent non seulement du pays, mais encore de l'étranger, les prix se sont montrés de plus en plus fermes, et même sur certains genres on a payé jusqu'à deux stuyvers de hausse par botte.

Les lins jaunes de Courtrai ont été l'objet d'une recherche toute particulière par la filature anglaise, ce qui a contribué au maintien ferme des cours.

Au marché de Rotterdam d'avant-hier, il y avait un apport de 1150 balles, tant en lins bleus qu'en lins de Zélande ; les détenteurs demandaient des prix si élevés, qu'un tiers à peine des lins exposés a été vendu. Le temps continue en Hollande d'être très défavorable aux nouvelles semailles.

Transactions importantes cette semaine en lins de Russie, et comme la filature s'est décidée à payer la hausse demandée, des ventes importantes ont été faites en lins rouis à l'eau et à terre. Toutefois, en examinant les chiffres que l'on nous a communiqués, nous voyons que les plus rouis à l'eau ont été l'objet d'une demande sensiblement supérieure aux autres et que la recherche des lins Hoffs a été particulièrement active. Prix en hausse. Change à 3 mois de St-Pétersbourg sur Paris 306 1/2.

ETOUPES. — Les affaires en étoupes de peignage sont bien suivies dans tous les genres et des lots d'une certaine importance ont trouvé acquéreurs. Prix en faveur des vendeurs.

FILS. — Tous les genres, aussi bien au mouillé qu'au sec, participent au mouvement que nous avons signalé déjà depuis quelques semaines, et la hausse, surtout pour les lins, n'a pas dit son dernier mot. Les cours aujourd'hui ne se discutent plus, ils sont totalement en faveur des vendeurs.

TOILES — Nos places sont peu visitées, mais nous avons cependant un bon courant d'affaires satisfaisant et une correspondance assez active.

JUTES. — La vente reste dans des conditions très favorables et les prix se maintiennent fermes.

CHANVRES. — Nous constatons une amélioration sensible de la vente avec une sérieuse fermeté de prix pour toutes les provenances.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 avril. — Nos prévisions se sont réalisées, on a repris assez vivement aujourd'hui. La fin de la bourse d'hier commençait bien le mouvement qui s'est produit. Il ne faut pas aller trop vite et il faut laisser le marché se remettre peu à peu, car il ne faut pas oublier que nous sommes un peu à la merci des marchés étrangers.

Le 3 0/0 est à 94.60 en hausse de 20 centimes sur hier. Le nouveau est mieux tenu à 93.07 1/2. La hausse s'est accentuée surtout sur les actions de nos grandes Sociétés de Crédit. Le Foncier s'avance à 1.266 25. La Banque de Paris à 807.50. Le Crédit Lyonnais à 776 25. Vif mouvement de reprise sur la Banque d'Escompte à 490. Les fonds étrangers ne restent pas en arrière. L'Italien est bien tenu à 93.70. L'Extérieure est à 75 3/16.

En Banque, le marché est également très-satisfaisant, l'Alpine est bien tenue à 223 75. La minière Transvalienne a des demandes à 23 fr. Les parts du Crédit provincial sont à 11 fr. Le marché des obligations de première hypothèque de Porto-Rico est toujours animé. On escompte, sur ces titres, une plus-value assurée en présence des résultats des deux premiers mois d'exploitation de la ligne de San-Juan à Arecibo. L'obligation Linarès à Alméria est à 270.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

# MARCHÉS A TERME

## Cours du 30 Avril 1891

### LAINES PEIGNÉES

| MOIS de LIVRAISON | ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. à fabrique — Cote précéd | TYPE 1 — Cote dujour | TYPE 2 Qualité courante — Cote précéd | TYPE 2 — Cote dujour | TYPE BF — Cote précéd | TYPE BF — Cote dujour | Peignés d'Australie — TYPE A Q. cour. à chaîne — Cote précéd | TYPE A — Cote dujour | TYPE B Q. B. M. à trame — Cote précéd | TYPE B — Cote dujour | TYPE C Q. sec. à trame — Cote précéd | TYPE C — Cote dujour | TYPE AB Qual. pr teinture — Cote précéd | TYPE AB — Cote dujour | ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd | Belge T — Cote dujour | Allemands B — Cote précéd | Allemands B — Cote dujour | Allemands M — Cote précéd | Allemands M — Cote dujour |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | | | | | | | | | | | | | | | | | 5.475 | 5 45 | | |
| Février | | | | | | | | | | | | | | | | | 5.475 | 5.45 | | |
| Mars | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avril | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mai | 5 475 | 5.475 | 5.30 | 5 30 | 5.20 | | | | | | | | 5.80 | | 5 275 | 5.30 | 5 275 | 5.30 | 5 40 | 5 40 |
| Juin | 5.50 | | 5.35 | | 5.20 | | | | | | | | 5.85 | | | | 5.40 | 5.40 | 5.50 | 5 50 |
| Juillet | 5.55 | 5.55 | 5.35 | | 5.25 | | | | | | | | 5 85 | | | | 5 45 | 5 425 | 5.525 | 5.525 |
| Août | 5.575 | 5 575 | 5 35 | | 5 25 | | | | | | | | 5 875 | | | | 5 45 | 5.45 | | |
| Septembre | 5.60 | 5.60 | | | | | | | | | | | 5 875 | | | | 5 475 | 5.45 | | |
| Octobre | 5.625 | | | | | | | | | | | | 5.875 | | | | 5 475 | 5.45 | | |
| Novembre | | | | | | | | | | | | | | | | | 5 475 | 5.45 | | |
| Décembre | | | | | | | | | | | | | | | | | 5.475 | 5 45 | | |

### LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

| MOIS de LIVRAISON | LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd marcks | TYPE B — Cote dujour marcks | TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd marcks | TYPE C — Cote dujour marcks | REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd | TYPE 1 — Cote dujour | TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd | TYPE 2 — Cote dujour | TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd | TYPE SUPRA — Cote dujour | Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne — Cote précéd | TYPE A — Cote dujour | TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd | TYPE B — Cote dujour | TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd | TYPE C — Cote dujour | LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd | LE HAVRE — Cote dujour | ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd | ANVERS — Cote dujour |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 4.45 | 4.475 | | | | | | | | | | | | | | | 1.62 | 1 62 | | |
| Février | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mars | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avril | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mai | 4.325 | 4 35 | | | | | | | | | | | | | | | 1.615 | 1 615 | | |
| Juin | 4 375 | 4.375 | | | | | | | | | | | | | | | 1 625 | 1 625 | | |
| Juillet | 4.425 | 4.40 | | | | | | | | | | | | | | | 1.635 | 1.635 | | |
| Août | 4.45 | 4.45 | | | | | | | | | | | | | | | 1.64 | 1.64 | | |
| Septembre | 4 45 | 4 475 | | | | | | | | | | | | | | | 1.65 | 1 65 | | |
| Octobre | 4.45 | 4 475 | | | | | | | | | | | | | | | 1.655 | 1 655 | | |
| Novembre | 4.45 | 4.475 | | | | | | | | | | | | | | | 1 66 | 1.66 | | |
| Décembre | 4.45 | 4.475 | | | | | | | | | | | | | | | 1.64 | 1.64 | | |

FEUILLETON DU 1er MAI 1891. — No 6

# HISTOIRE DE SIBYLLE

par OCTAVE FEUILLET
de l'Académie Française

## PREMIÈRE PARTIE

V

**Miss O'Neil**

Les questions de l'enfant commencèrent alors ardentes et pressées; mais elles s'arrêtèrent soudain devant une vision plus éclatante et plus mystérieuse encore : c'était une harpe que l'Irlandaise dégageait de son étui ; et quand miss O'Neil, ayant placé l'instrument sur sa base dorée, crut devoir en tirer quelques accords d'un air rêveur, l'enthousiasme de Sibylle pour cette merveilleuse étrangère ne connut plus de bornes.

— Vous m'apprendrez tout ce que vous savez, miss O'Neil?

— Tout, certainement, ma chérie.

— Je saurai, comme vous, le nom de toutes les fleurs?

— De toutes les fleurs, mon enfant.

— Je jouerai de ce bel instrument, comme les anges ?

— Comme les anges.

— Et je ferai des tableaux comme les vôtres ?

— Assurément, et meilleurs que les miens, j'espère.

— Je ne crois pas que cela soit possible, miss O'Neil, car ils sont superbes.

Et pour témoigner sans retard à miss O'Neil sa respectueuse admiration, Sibylle s'empressa de lui rendre tous les petits services que l'occasion pouvait réclamer. Elle l'aida de son mieux à classer et à ranger [illegible] et quand la m[illegible] les tableaux, Sibylle, montée sur une chaise, présenta les clous à miss O'Neil. Ces tableaux, par parenthèse, sans être aussi superbes qu'ils le paraissaient à Sibylle, ne laissaient pas d'avoir quelque mérite, surtout par le sentiment et par la couleur ; mais on pouvait leur reprocher une certaine monotonie de composition. Presque tous, effectivement, représentaient le même sujet, avec de très légères variantes, comme l'indiquaient d'ailleurs les inscriptions, vraiment superflues, que miss O'Neil, dans sa modestie, avait jugé prudent de faire graver sur les cadres : *Vue d'un lac au clair de lune* (par miss O'Neil). — *La lune se levant sur un lac* (par miss O'Neil). — *Le lac. Effet de lune* (par miss O'Neil), etc.

L'Irlandaise, ayant terminé ce travail avec le concours de son officieuse petite amie, prit dans le fond de la caisse un dernier tableau qui était enveloppé précieusement d'une gaîne de toile cirée.

— Celui-ci, mon enfant, dit miss O'Neil, n'est point de moi : c'est le dernier souvenir de la jeune fille qui a été avant vous mon unique élève. Elle a travaillé secrètement à cette toile, la pauvre enfant, pendant tout le mois qui a précédé mon départ, et en me la remettant elle m'a priée de ne la découvrir que quand je serais arrivée à ma destination. Ce n'est donc pas sans émotion, mon enfant, je vous l'avoue, que je vais détacher cette enveloppe.

L'enveloppe fut détachée d'une main tremblante. Le tableau, sur lequel miss O'Neil attacha aussitôt son regard impatient, représentait un lac vert-pomme, violemment éclairé par une lune monstrueuse, et au milieu du lac, dans un berceau flottant comme celui de Moïse, une enfant dont les traits tournés à la caricature, offraient avec ceux de miss O'Neil une ressemblance grotesque. Sur le cadre on lisait : *Naissance de miss O'Neil sur un lac. Effet de lune.*

L'élève de miss O'Neil, jeune personne d'une humeur enjouée apparemment, avait cru très-ingénieux, très-plaisant, et très-aimable de laisser pour adieu à son institutrice cette allusion piquante à ses prédilections pittoresques. Miss O'Neil, malheureusement, n'en jugea pas comme son élève, car elle fondit en larmes, et, tombant tout éplorée sur une chaise :

— Oh ! dit-elle, quelle cruauté ! C'est donc vrai,... j'ai eu beau faire,... elle n'a pas de cœur ... Non, elle n'en a pas !... Ah ! que j'ai de peine !... Vous ne pouvez pas comprendre, ma pauvre petite, poursuivit-elle en pressant avec angoisse les mains de Sibylle, qui ne comprenait pas en effet, mais qui la regardait avec une émotion sympathique ; mais tenez, je vais vous expliquer : cette jeune fille, je l'ai élevée, soignée, caressée pendant dix ans, comme une fleur chérie ; pendant dix ans, elle a été jour et nuit, ma vie, mon culte, ma passion... Pour ne pas la quitter, je lui offrais d'être sa servante et la servante de ses enfants !... Eh bien, sa dernière pensée, sa dernière parole est une moquerie, une dureté, une insulte !... Vous ne pouvez pas savoir ce que je souffre, pauvre petite, vous ne pouvez pas,... c'est impossible ! Imaginez que je suis seule au monde, plus seule qu'une autre, parce que je suis laide et disgraciée, et que cela me condamne à être toujours seule, sans affection, sans mari, sans enfants !... Et j'aurais été une si bonne mère, voyez-vous, Sibylle, une si tendre mère !... Elle le sait bien, elle, cette malheureuse, que j'ai aimée plus que sa mère ne l'aima jamais. Et voilà,... elle me brise le cœur !

Et la pauvre fille cacha sa tête dans ses mains.

— Ne pleurez pas, miss O'Neil, dit Sibylle, essayant de lui prendre les mains ; vous ne serez plus seule maintenant. Ma mère, à moi, est au ciel, vous la remplacerez : le voulez-vous ?

— Oh ! Dieu ! chère petite ! dit miss O'Neil, qui sanglotait.

— Nous ne nous quitterons jamais, miss O'Neil.

— Non, non, jamais.

— Comment vous appelez-vous, miss O'Neil ?

— Augusta-Mary, murmura miss O'Neil à travers ses larmes.

— Eh bien, Augusta-Mary, nous ne nous quitterons jamais.

Miss O'Neil n'y put tenir : elle enleva l'enfant dans ses bras, et, la serrant convulsivement sur son cœur, elle la noya de pleurs et de caresses.

La nourrice les surprit dans cette expansion.

— On demande mademoiselle au salon, dit-elle d'un ton sec.

Sibylle suivit la nourrice, mais non sans avoir envoyé, avant de sortir, un baiser suprême à son amie.

— Vous avez les yeux rouges, ma mignonne !... Que s'est-il donc passé ? dit le marquis en voyant entrer Sibylle.

— C'est que j'ai pleuré avec miss O'Neil. Son élève, l'autre, lui a joué un méchant tour. Elle en a beaucoup de chagrin ; mais je l'ai consolée en lui promettant d'être sa fille et de ne la quitter jamais.

— Bien ! dit le marquis : il ne nous manquait plus que cela ! Vous devez renoncer à cette idée, ma chère enfant : une circonstance imprévue nous force à congédier miss O'Neil.

— Vous ne le ferez pas, grand-père, je vous en prie. Elle en mourrait. Songez qu'elle est seule au monde, qu'elle est laide et disgraciée. Vous ne le ferez pas. D'ailleurs je l'aime de tout mon cœur, et je crois que j'en mourrais aussi.

— Parfait ! de mieux en mieux ! reprit le marquis. J'en suis aussi fâché que vous, ma chérie, poursuivit-il ; mais malheureusement nous ne pouvons hésiter. Nous venons d'être informés que miss O'Neil appartient à la religion protestante, qui est une religion fausse et mauvaise.

— Je ne puis croire que miss O'Neil ait une mauvaise religion, grand-père. Soyez sûr que cela n'est pas vrai. Elle a le cœur trop bon, et d'ailleurs elle joue de la harpe comme sainte Cécile.

— Il ne s'agit point de harpe, dit avec un peu d'impatience M. de Férias : je vous répète, et vous devez me croire, que miss O'Neil, avec toutes ses vertus, a le malheur de vivre hors de notre religion, qui est la seule bonne et véritable.

— Eh bien, il faut la lui apprendre, grand-père. Je suis sûre qu'elle en sera très reconnaissante. Le curé la lui apprendra. N'est-ce pas, cher curé ?

Le curé s'agitait sur sa chaise.

— Ah ! si on pouvait espérer cela ! dit à demi-voix la marquise.

— D'ailleurs, reprit Sibylle, qui enlaça de ses deux bras le cou de son aïeul, elle verra si bien, en vivant avec vous, que votre religion est la meilleure, qu'il ne peut pas y en avoir de meilleure au monde... Elle le verra si bien, grand-père ! Je vous jure qu'elle le verra !

— Laissez, laissez donc, murmura le pauvre marquis en jetant un regard timide vers le curé.

— Dieu, monsieur le marquis, dit le curé en soupirant et en souriant, met quelquefois la vérité dans la bouche des enfants, vous savez.

Le marquis sauta sur cette branche.

— N'insistez pas, curé, dit-il; vous voyez mon faible pour cette infortunée: un mot de plus et je la garde... On pourrait toujours, dit le curé, essayer pendant quelque temps.

— Elle reste ! elle reste ! cria Sibylle. Merci, curé! merci, grand-père !

Et elle bondit hors du salon. On la rappela, mais faiblement. Elle était déjà dans les bras de miss O'Neil, qui apprit ainsi tout à la fois son danger et son salut par la douce voix du séraphin qui l'avait couverte de ses ailes.

VI

**Sibylle hors du giron de l'église**

Cependant la généreuse détermination de M. de Férias à l'égard de miss O'Neil, aussitôt répandue et commentée dans le pays par la langue à triple dard de madame de Beaumesnil, fit en général peu d'honneur à la judiciaire du vieux marquis, et n'en fit pas davantage à celle du curé, signalé comme son complice. Il faut convenir d'ailleurs que le monde, qui n'entre point dans les détails et qui juge les choses au point de vue absolu, était excusable de trouver bizarre et irrégulier pour le moins le fait qui était en ce moment soumis à son appréciation. M. de Férias lui-même, une fois le premier élan de son enthousiasme apaisé, ne laissa pas d'envisager avec une certaine inquiétude la responsabilité dont il s'était chargé en donnant à sa petite-fille une institutrice hérétique. Quant au curé, il eut, par-dessus la rumeur publique et les alarmes de sa conscience, le désagrément de recevoir à cette occasion les compliments du juge de paix du canton, vieillard d'une foi tiède, qui considérait Voltaire comme un dieu — dont il paraissait se croire le prophète.

L'abbé Renaud se rendait au château de Férias deux ou trois jours après l'arrivée de miss O'Neil, quand il eut à subir, chemin faisant, les éloges équivoques du magistrat voltairien. Il continua sa route, le front penché, et rencontrant le marquis, qui faisait sous les châtaigniers de son avenue sa promenade du matin, il lui confia avec candeur ses scrupules et ses chagrins.

— Mon digne ami, lui répondit M. de Férias, vous pouvez croire que je ne suis pas moi-même sur un lit de roses; j'entends comme vous les fâcheux murmures de l'opinion, je conviens en outre que le suffrage du juge de paix est un symptôme d'une mauvaise nature: en effet, après la tristesse de nos amis, ce que nous devons craindre le plus, dit le sage, c'est la liesse de nos ennemis. Néanmoins, mon cher abbé, je garderai miss O'Neil, car dans le cours de ma longue vie j'ai remarqué que les inspirations du cœur, beaucoup plus difficiles à suivre que celles d'une prudence égoïste et banale, sont toujours blâmées par le monde, mais souvent bénies par la Providence. Cependant il faut nous aider pour que Dieu nous aide, et nous ne devons rien négliger, vous et moi, mon digne ami, pour sortir à notre gloire de l'épreuve délicate où nous nous sommes engagés, c'est-à-dire pour ménager à Sibylle l'éducation forte et variée que miss O'Neil paraît si capable de lui donner, tout en maintenant l'enfant dans toute l'intégrité de la foi de ses pères.

Afin d'atteindre plus sûrement ce double but, et bien que deux années dussent encore s'écouler avant l'époque fixée pour la première communion de Sibylle, il fut convenu que l'abbé Renaud commencerait le jour même une série de conférences ayant pour objet d'asseoir sur des bases inébranlables l'orthodoxie de mademoiselle de Férias. Concurremment miss O'Neil procéderait sans danger, on devait s'en flatter, à la culture intellectuelle et morale de Sibylle-Anne.

OCTAVE FEUILLET.

(*A suivre.*)